



# La Lettre de l'Adac

n°49 - décembre 2020

## Editorial

L'année se termine. Elle a été vécue sous la menace et les incertitudes occasionnées par l'épidémie du coronavirus qui nous a isolés. Même si elle ne semble pas nous avoir touchés de près, elle a mis à mal nos relations sociales et familiales. A la modeste échelle de notre amicale, la pandémie a nui à nos activités nous amenant, entre autres, à reporter l'organisation d'une Journée des anciens. Au bureau de l'Adac, nous n'avons eu la possibilité de maintenir les liens qu'au travers de notre site et de nos supports d'information, comme cette lettre que vous recevez aujourd'hui. De plus, avec la rubrique « Entre nous », nous avons mis en place un nouvel outil d'échange que nous vous encourageons à utiliser. Il convient maintenant de passer à la nouvelle année en comptant sur un retour progressif à une situation normalisée. Nous prévoyons de débiter 2021 par une AG le 28 janvier à l'Héliotel. En raison des circonstances qui ont empêché un fonctionnement normal, nous clôturerons l'exercice 2020 avec celui de 2019 et nous aborderons le suivant. Notre objectif est de faire cette AG en « présentiel » mais il nous faut aussi prévoir un autre type de concertation, notamment par courrier électronique, pour que vous puissiez participer au mieux à l'assemblée, même à distance. Des précisions seront apportées avec la convocation qui vous sera adressée début janvier. En attendant cet événement, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année pour clore sans regret 2020 avec famille et amis dans un cadre sanitaire humanisé.

Le président  
Jacques Chantereau

## Le statut d'expert émérite du Cirad (suite)

Dans notre précédente lettre nous vous avons présenté la création du statut d'expert émérite du Cirad et les conditions pour y prétendre.

Depuis ce statut a été accordé à quatre ex-Ciradiens : Hubert De Bon, Bernard Faye, Jean-Philippe Tonneau et Emmanuel Torquebiau. Ces quatre ex-Ciradiens, désormais à la retraite, viennent constituer un vivier d'experts sur lequel le Cirad s'appuiera lorsque les ressources en interne ne suffiront pas. Objectif : assurer le transfert des compétences d'expertise aux nouvelles générations.

C'est le collège de direction (Codir) qui les a sélectionnés, après le premier appel, lancé au printemps dernier.

Le vivier des experts émérites est géré par la Direction de l'impact et du marketing de la science (DIMS). En accord avec les directions d'unités, la DIMS sollicitera les experts au cas par cas, au gré des projets à venir et des besoins identifiés de renforts de compétences. Ceci lorsque aucun Ciradien ou Ciradienne en activité ne sera en mesure de répondre à la demande, les experts émérites pourront compléter une équipe projet, en assurant dans le même temps une activité de compagnonnage d'un ou d'une salariée du Cirad qui pourra, à son tour, développer des compétences relatives à l'expertise.

Un 2<sup>e</sup> appel à candidater est lancé pour le 27 novembre. Manifestez-vous !

Jean-Philippe Tonneau, qui a suivi le projet avec la direction du Cirad, nous donne quelques précisions supplémentaires :

« L'initiative part d'un constat : le Cirad a perdu et perd des compétences, perte qui rend difficile la réponse à certaines demandes d'expertise. Le compagnonnage existant répond imparfaitement au transfert de compétences. En fin de carrière, les « bonnes compétences » sont énormément sollicitées et ne disposent que peu de temps. Et la date de retraite tombe comme un couperet. Du jour au lendemain finies les contributions possibles.

Le statut d'expertise senior est d'abord une reconnaissance du Cirad. Il a ensuite pour objet de mobiliser les compétences quand celles-ci n'existent plus au Cirad. Cette mobilisation sera accompagnée de transfert de compétences en direction de chercheurs du Cirad et de partenaires. Le statut permet de bénéficier de certains appuis et services du Cirad, en particulier la documentation, en créant un lien formel, exigé par la commission informatique et liberté.

L'expertise senior concerne des tâches de terrain. C'est bien la valorisation opérationnelle des connaissances, le comment faire à destination des opérateurs, qui est recherchée. L'objectif est de répondre à une demande qui s'est plus étendue à de nouvelles expertises que modifiée. L'appel ne fait pas de distinction entre cadres et non cadres : tous peuvent postuler.

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'à 10 ans après le départ en retraite. L'essentiel est de montrer que vous disposez de connaissances utiles et utilisables.

Le dossier est simple : un CV et une lettre de motivation à soumettre avant le 27 novembre 2020. Vous n'avez pas à créer d'autoentreprise avant que votre candidature soit acceptée. La contractualisation est simple : un contrat régissant les relations (droits et devoirs) entre le Cirad et l'expert, en particulier pour l'usage des ressources informatiques ; puis des contrats spécifiques pour chaque intervention. Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Jean Philippe Tonneau  
[tonneaujp@wanadoo.fr](mailto:tonneaujp@wanadoo.fr) »

## Cartes et atlas du Cirad à découvrir par la géovisualisation

Note de synthèse rédigée à partir de l'article :  
<https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=1887#ftn4>

### Au départ, des fonds cartographiques en déshérence

La richesse, la diversité et l'ancienneté des fonds cartographiques du Cirad en font une ressource scientifique et patrimoniale unique. Les cartes produites couvrent, sur une période allant de 1954 à nos jours, de nombreuses régions du Sud et des thématiques d'intérêt pour l'histoire des espaces naturels et cultivés. Cependant, certains fonds étaient tombés dans l'oubli au fil de départs en retraite, de déménagements, ou de changements d'équipes. À la faveur de plans d'aménagement immobilier, certaines collections anciennes ont été mises au jour et inventoriées. Mais, faute de temps et de ressources dédiées, les fonds révélés n'étaient pas traités et continuaient à se détériorer.

### Une ambition, redonner vie aux cartes par le numérique

En 2017, l'évolution de la base des publications du Cirad Agritrop en une archive ouverte et la numérisation des productions scientifiques institutionnelles ont amené la Dist à s'emparer de la gestion des documents cartographiques anciens. L'objectif était de redonner vie à cette ressource originale et d'amener les scientifiques à la redécouvrir grâce à la numérisation et aux outils de représentation en ligne. Une opération de collecte et de numérisation de documents cartographiques auprès des équipes de recherche de l'établissement a été menée et en 2019 ma production cartographique atteignait 1091 documents dont 955 numérisés. Parmi les cartes collectées, seules ont été exploitées celles issues des travaux de recherche du Cirad, produites ou coproduites avec des institutions partenaires. La numérisation a nécessité un équipement adapté (scanner à cartes relié à un ordinateur), pour lequel un guide d'utilisation a été rédigé. Des précautions d'usage ont été prises pour les cartes en mauvais état : enlèvement du vieux scotch, réduction des déchirures. Les cartes ont été numérisées en haute définition au format TIFF et un deuxième fichier plus léger au format JPG a été généré. Tous les fichiers ont été chargés sous Agritrop et liés aux notices bibliographiques des cartes.

Les notices et les fichiers images des cartes sont en accès public, mais leur utilisation est soumise à l'autorisation du Cirad. Afin d'identifier de façon univoque les cartes et de faciliter leur citation, un DOI ( a été attribué ou est en cours d'attribution, enregistré auprès du consortium international DataCite.

Les documents numériques sont accessibles en géovisualisation via l'archive ouverte institutionnelle Agritrop et la plateforme Navigae du CNRS.

### Comment consulter la maquette de visualisation

A partir du site internet du Cirad : <http://www.cirad.fr>



Sur la page d'accueil, cliquer sur **Publications et ressources**.



Dans la liste qui s'ouvre, cliquer sur **Ressources en IST**.



Dans **Ressources en IST** à droite dans la rubrique **liens**, cliquer sur **Agritrop**.



Dans la page d'accueil d'**Agritrop**, cliquer à droite sur **Géovisualisation des cartes et atlas – prototype**

On accède alors à une carte interactive affichant la répartition de l'ensemble des cartes du Cirad numérisées et accessibles via l'archive ouverte. La géovisualisation qu'elle fournit permet d'accéder aux cartes du Cirad par pays, de les filtrer par thème, et d'afficher des graphiques de répartition par zone géographique et par thème. Par ailleurs, toujours sur la page d'accueil d'**Agritrop**, l'onglet **Listes de publications par sujets** permet d'accéder à la liste publique « Cartes et atlas du Cirad » qui regroupe les notices des cartes et atlas enregistrés. Chaque notice est

affichée avec l'image d'une carte géographique qui permet de pointer la localisation de la carte référencée quand ses coordonnées géographiques sont connues.

### **Perspectives d'amélioration et d'extension du prototype**

L'amélioration de ce prototype de visualisation vers une interface graphique plus fonctionnelle et ergonomique est un projet de la feuille de route 2019-2023 de la Dist. De plus, une interconnexion sera établie entre le fonds cartographique d'Agrotrop et celui de la bibliothèque numérique patrimoniale en agronomie tropicale, NumBA.

Dans l'archive ouverte Agrotrop, pour une centaine de références de cartes, les cartes papier associées n'ont pu être localisées. Une recherche sera menée parmi les rapports scientifiques détenus dans les bibliothèques et dans les archives administratives du Cirad susceptibles de les contenir.

La collaboration avec le portail Navigae sera poursuivie et des mutualisations seront recherchées avec des plateformes géographiques. Cette large diffusion devrait faciliter la découverte internationale et la réutilisation du patrimoine cartographique du Cirad.

Marie-Gabrielle Bodart

**Pour en savoir plus [cliquer ici](#).**

### **Nouveauté sur le site de l'Adac**

Nous vous informons de la création dans le site de l'Adac d'une rubrique *Prix, distinction et médailles* accessible dans le menu déroulant de l'intitulé *La vie de l'Adac* du bandeau du haut de la page d'accueil du site. Cette nouvelle rubrique regroupe des hommages de collègues dont nous avons eu connaissance. Elle nous permettra de vous informer des distinctions à venir. Elle pourra aussi signaler les distinctions ignorées de notre part mais que vous pourriez nous signaler. Cette rubrique veut notamment montrer qu'à la retraite, des activités pas forcément axées sur nos compétences professionnelles mais relatives à divers engagements (par exemple culturels ou sociaux) sont l'objet d'une reconnaissance publique. N'hésitez pas à nous signaler vos distinctions et celles de collègues que vous connaissez !

### **Quoi de neuf au Cirad ?**

#### **L'AFD et le Cirad s'engagent pour une gestion durable des grandes plantations agricoles et forestières de quatre pays de l'ASEAN**

L'Agence Française de Développement (AFD) et le Cirad ont signé le 11 juin une convention en faveur d'une gestion durable des plantations agricoles et forestières dans quatre pays membres de l'Association of the South-East Asia Nations (ASEAN). Ce projet bénéficie d'un financement du Fonds pour l'expertise et les échanges d'expériences (FEXTE) à hauteur de 1,2 million d'euros.

Située en zone intertropicale, la zone ASEAN abrite le troisième massif forestier tropical mondial, après l'Amazonie et le bassin du Congo. Toutefois, l'essor de grandes plantations agricoles ou forestières (pour le caoutchouc, l'huile de palme, la cellulose ou le bois) a engendré depuis des décennies une importante déforestation et des pertes brutales de biodiversité. Face à ce constat, le Cirad cherche à accompagner pendant 5 ans le renforcement de compétences dans 4 pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Thaïlande et Vietnam). Il s'agit de consolider les dispositifs de formation existants, pour former de nouvelles générations d'acteurs, en leur offrant de nouvelles solutions favorisant la productivité et la durabilité des plantations.

Après une première phase consistant en une étude de faisabilité de 9 mois, le projet viendra renforcer des dispositifs existants de formation initiale d'étudiants en Mastère et de formation continue de cadres déjà en activité (au sein de grandes plantations, de coopératives de petits planteurs et dans des banques finançant l'agriculture). Les contenus de formation seront axés sur l'agroécologie, la gestion environnementale et sociale, et la prise en compte du changement climatique et de la biodiversité. Outre les actions à destination des étudiants, le projet organisera des ateliers régionaux de sensibilisation et de partage d'expérience et de bonnes pratiques.

#### **Le Cirad crée la marque «Cirad'Innov»**

Une marque pour parler aux fédérations professionnelles, aux entreprises, aux ONG, aux collectivités territoriales et aux agences publiques... telle est la vocation de la marque Cirad'Innov qui vient d'être créée. Avec Cirad'Innov, la marque fille du Cirad, l'établissement se donne les moyens de mieux communiquer sur le marché des solutions, du conseil et de l'appui au transfert d'innovations « prêtes à l'emploi » pour les besoins du monde socio-économique.

Le collège de direction a approuvé la création de la marque Cirad'Innov. Il s'est montré favorable à la création de comptes LinkedIn dédiés, pour assurer sa promotion par grands secteurs d'activités : Agriculture durable, Elevage et santé animale, Alimentation et éco-procédés et Biodiversité et ressources naturelles.

Ce travail s'inscrit en parallèle de deux autres chantiers complémentaires : la refonte du site internet dans lequel la marque Cirad'Innov sera une porte d'entrée pour les bénéficiaires du monde socio-économique, ainsi que la mise en place d'un CRM (système informatique de gestion des relations avec la clientèle), destiné à capter et analyser les informations concernant les prospects et les partenaires du Cirad.

## Le Coffee Quality Institute attribue un award au Cirad

Le Cirad vient de remporter la médaille annuelle du mérite, remise par le Coffee Quality Institute. C'est son engagement à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et à accroître la qualité du café qui est récompensé. Mais c'est aussi, selon Benoît Bertrand, directeur adjoint de l'unité IPME, la consécration de choix pertinents et de prises de risques.

Pour cause de crise sanitaire liée à la Covid-19, la cérémonie de remise de cet award prévue en avril dernier devrait se dérouler au printemps 2021 à La Nouvelle-Orléans, aux États-Unis.

## Inauguration des travaux d'extension du pôle 3P

Dix-huit ans après la construction du Pôle de protection des plantes (pôle 3P), c'est une visite du début des travaux de son extension par le PDG du Cirad et toute une délégation d'institutionnels, de partenaires et d'élus locaux que le directeur régional Réunion-Mayotte, Eric Jeuffrault, a organisé fin août 2020, à Saint-Pierre de la Réunion. Cette construction écologique devrait voir le jour au cours du 1er semestre 2021. Suivra la réhabilitation de l'existant, la fin des travaux étant prévue en juin 2022.

Près de 1 000 m<sup>2</sup> de laboratoires flambant neufs, 1 000 m<sup>2</sup> de bureaux et salles de réunion, 400 m<sup>2</sup> pour une halle de biotechnologie, tout cela dans le respect d'une démarche de développement durable... Voilà à quoi ressemblera l'extension du pôle 3P en 2022.

Eclairage et ventilation naturels, protection solaire, isolation, double vitrage, bardage en *Cryptomeria*, un bois local... La construction s'inscrit dans une véritable démarche de développement durable. Ainsi, ce projet du futur comportera un bâtiment bioclimatique dédié aux espaces collaboratifs et bureaux, un jardin paysager autour du bâtiment et devrait avoir recours à une énergie renouvelable grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques. La biodiversité réunionnaise sera également présente. Des espèces endémiques et indigènes majeures et à forte valeur patrimoniale telles que le bois d'éponge, le bois de sable ou encore le bois amer seront utilisées dans le respect de la législation en vigueur pour les espèces protégées.

Financé principalement par les fonds Feder de l'Union européenne Interreg V et Convergence ainsi que par la région Réunion, l'État, l'Ademe et le Cirad, ce projet de près de 13 millions d'euros a été initié en juin 2016. Il doit s'achever en 2022.

## Patrick Caron nommé au conseil d'administration du CGIAR

Signe de reconnaissance internationale, le Ciradien Patrick Caron vient d'être nommé au conseil d'administration du CGIAR.

Son rôle consistera à guider, orienter et mobiliser les moyens pour mettre en œuvre la réforme du CGIAR, avec ses sept collègues. En effet, le CGIAR s'est engagé dans une grande réforme visant le renouvellement de sa programmation et un repositionnement au niveau international. Ces évolutions s'accompagneront d'une réorganisation profonde, baptisée « One CGIAR ». Dans ce contexte, la gouvernance est profondément transformée avec, entre autres, la mise en place d'un conseil d'administration resserré, composé de 8 membres. Avec cette réforme, le CGIAR parlera d'une seule voix pour mieux réaliser sa mission. Cette réforme vise à élaborer une nouvelle programmation pour mieux relever les défis liés à l'usage des terres, aux systèmes alimentaires et à la gestion des ressources en eau. Ainsi, ce « One CGIAR » se dotera d'une nouvelle programmation des recherches axée autour des enjeux que sont le changement climatique, la nutrition, la santé, l'environnement. Cette programmation sera annoncée à l'occasion du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, coïncidant avec le 50e anniversaire du CGIAR. Il sera ainsi appelé à jouer un rôle majeur dans l'orchestration mondiale de la recherche agronomique. Cette réforme s'appuiera d'une part sur la mobilisation de ses 8 000 salariés et de ses 15 centres et sur le renforcement des synergies et complémentarités, d'autre part sur celui des liens avec ses partenaires nationaux et régionaux dans plus de 100 pays.

Le Cirad est tout à la fois partenaire, et depuis des décennies, compétiteur du CGIAR. Grâce à une trentaine de scientifiques du Cirad affectés dans les centres du CGIAR et à de nombreux projets conjoints, le Cirad est même devenu le second copubliant du CGIAR, après Wageningen University and Research. Le choix du CGIAR de Montpellier pour y installer son siège en 2012 a très certainement renforcé ce partenariat et généré de nombreuses initiatives nouvelles.

## Chronique d'une épidémie annoncée

La surprise de la Covid-19 n'en était pas vraiment une pour de nombreux scientifiques qui travaillent sur les maladies émergentes. Dans un nouvel ouvrage paru chez Fayard en septembre 2020, *L'homme, la faune sauvage et la peste*, Serge Morand revient sur l'accablement qu'il a ressenti durant les mois qui ont précédé l'épidémie. L'écologue et spécialiste des maladies infectieuses pointe du doigt nos pratiques agricoles et dresse un constat pessimiste mais nécessaire des évolutions récentes.

Antibiotiques, pesticides, déforestations... Les pratiques agricoles dominantes sont néfastes pour l'environnement et, en conséquence, nos systèmes de santé. Serge Morand, qui parle d'un « monde en souffrance », retrace les risques sanitaires que nous font encourir ces pratiques.

L'auteur explique que l'agriculture est une des causes de l'accélération des émergences de maladies infectieuses depuis déjà plusieurs années. C'est bien souvent à travers les activités agricoles que se développent de nouvelles interfaces entre la faune sauvage, qui est un réservoir à virus, et les animaux domestiques et les êtres humains.

Pour justifier ces pratiques agricoles, l'augmentation démographique est souvent mise en avant. L'industrialisation et l'intensification de l'agriculture permettraient en effet d'assurer à tous une alimentation suffisante. Serge Morand, dans son ouvrage, réfute cet argument.

Si l'ouvrage de Serge Morand se veut pessimiste, c'est pour mieux engager le débat vers des transitions agricoles durables. Nous devons changer notre relation aux animaux, domestiques comme sauvages.

## Le Cirad s'affiche aux côtés de l'Etat français

Juxtaposer le logo de l'Etat français et le logo du Cirad, telle est la nouvelle directive du gouvernement pour communiquer. Une stratégie de marque de l'Etat qui s'impose auprès des administrations, préfetures, ambassades et opérateurs de l'Etat notamment. Cet affichage concernera uniquement les communications institutionnelles du Cirad susceptibles de toucher le grand public.



La consigne : partout où l'Etat français est présent, agit ou finance, sa présence doit être clairement affichée. Il s'agit, pour le Cirad, comme pour tous les autres opérateurs de l'Etat, de positionner le logo de la République française à côté du logo du Cirad.

Ainsi au Cirad, ce logo sera visible sur les supports de communication institutionnels susceptibles de toucher le grand public tels le site web Cirad.fr, site de recrutement (Cirad-recrute), brochures institutionnelles, policy brief *Perspective*, vidéos institutionnelles, réseaux sociaux (bandeaux), communiqués de presse, papier à en-tête, cartes de visite, signatures de mél, signalétique externe à l'entrée des bâtiments du Cirad (Paris, Montpellier, DOM), supports de stands / posters institutionnels dans des salons en France (Salon de l'Agriculture).

International : un autre logo pour amplifier le rayonnement de la France



En parallèle, le gouvernement a aussi décidé de mettre en place une stratégie de promotion de la France à l'international, dans les secteurs économique, touristique, culturel, du développement. L'objectif : amplifier le rayonnement de la France. Pour les opérateurs du développement et des partenariats (AFD, Cirad, IRD, France Volontaires...), c'est le logo ci-contre.

La délégation à la communication réfléchit à son utilisation sur certains supports. Cette marque pourrait trouver toute sa place, par exemple, sur les supports de communication d'un salon à l'étranger, comme le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan.

## Le Cirad obtient la certification Qualiopi

Le Cirad devient l'un des premiers organismes de recherche à bénéficier de la certification Qualiopi. Délivré par l'Afnor, ce label officiel atteste de la qualité des formations professionnelles qu'il propose à ses partenaires, étudiants et doctorants, mais aussi aux publics externes désireux de se former. Signe officiel de qualité, Qualiopi rend l'offre de formation plus lisible.

Le Cirad est une porte d'entrée pour ceux des pays tropicaux et méditerranéens qui souhaitent se lancer dans un master par exemple. Grâce à cette certification, il devient un nouveau dispositif, éminemment collaboratif et vertueux, adapté aux besoins des publics cibles. En outre, ce label permet un meilleur suivi des apprenants et offre la possibilité aux intervenants de monter en compétence. Enfin, il propose une meilleure gestion du handicap et des ressources humaines en général.

Créée en 2019, par le ministère du Travail, la certification Qualiopi a pour but d'attester la qualité des prestataires d'actions de formation. Elle répond à un [référentiel national qualité](#) composé de 7 critères et 32 indicateurs. Elle permet par ailleurs de bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Un audit de surveillance se déroulera entre le 14<sup>e</sup> et le 28<sup>e</sup> mois suivant la date d'obtention de la certification. La certification sera valable jusqu'au 11 octobre 2024.

## Treize scientifiques du Cirad investissent le nouveau comité éditorial de Quae

La maison d'édition scientifique et technique Quae Cirad - INRAE - Ifremer évolue. Un comité éditorial vient d'être créé.

Au Cirad, ce sont une quinzaine de scientifiques qui ont répondu à l'appel pour appuyer le bureau éditorial de Quae et être le contact privilégié de l'éditeur, dans l'une des onze thématiques : Biologie, santé et amélioration des plantes ; Agronomie et agroécologie ; Élevage, physiologie et santé animales ; Alimentation, physiologie et santé humaines ; Eaux continentales : acteurs, usages, ressources, gestion et risques ; Biodiversité et gestion des systèmes écologiques, forêts, prairies, milieux aquatiques : écologie, usages et risques ; Gestion des ressources biologiques marines et dynamique des écosystèmes marins ; Gestion des ressources physiques marines et écosystèmes de fond de mer ; Technologies biosourcées et économie circulaire ; Sciences économiques et sociales au service des enjeux alimentaires, environnementaux et territoriaux (pays du Nord et pays du Sud) ; Épistémologie, sociologie et histoire des sciences.

Parmi les 36 membres du comité éditorial de Quae, treize sont des scientifiques du Cirad : Benoit Daviron, François-Régis Goebel, Frédéric Goulet, Rémi Kahane, Marcel Kuper, Olivier Lepiller, Eric Malézieux, Eric Penot, Vincent Porphyre, Ludovic Temple, Emmanuel Torquebiau, Christopher Viot, Nadine Zakhia-Rozis.

Nadine Zakhia-Rozis a été nommée présidente du comité éditorial par le Conseil d'administration de Quae.

En parallèle, et dans le cadre de sa stratégie pour la science ouverte (*Open Science*) et pour accroître l'impact international de ses ouvrages, Quae diversifie ses activités et explore la dématérialisation et le libre accès (*Open Edition, Open Access*) d'œuvres écrites ou traduites en français ou en anglais.

## Nouveaux retraités

### **Est parti en retraite le 1<sup>er</sup> juin 2020**

Martinus Koese, chef d'équipe, Umr Ecofog (Es), Sinnamary (Guyane)

### **Sont partis en retraite le 30 juin 2020**

Pierre Droin, cadre, Dg-Com, Paris-Scheffer

Nicolas Fauvet, cadre, Upr Forêts et sociétés (Es), Montpellier

Isabelle Guinet-Brial, cadre, Umr Bgpi (Bios), Montpellier

Catherine Marquié, cadre, Upr Aïda (Persyst), Montpellier

Denis Montange, cadre, Upr Recyclage et risque (Persyst), Montpellier

Jacques Pagès, cadre, Dg-Dgdrs, Montpellier

Christine Sanier, cadre, Umr Agap (Bios), Montpellier

### **Est parti en retraite le 6 juillet 2020**

Serge Palu, cadre, Upr BioWooEB (Persyst), Montpellier

### **Sont partis en retraite le 31 juillet 2020**

Clémence Joly, assistante administrative, Dgdrd-Drh, Montpellier

Emmanuel Torquebiau, cadre, Upr Aïda (Persyst), Montpellier

### **Est partie en retraite le 31 août 2020**

Chantal Le May, cadre, Dgdrd-Dcaf, Paris-Scheffer

### **Sont partis en retraite le 30 septembre 2020**

Peter Biggins, traducteur technique 2<sup>e</sup> degré, Dgdrs-Dist, Paris-Scheffer

François Bonnot, cadre, Umr Bgpi (Bios), Montpellier

Marc Lartaud, cadre, Umr Agap (Bios), Montpellier

Martine Naudan, assistante de laboratoire, Us Analyses (Persyst), Montpellier

Béatrice Thibaut, assistante en informatique, Umr Agap (Bios), Montpellier

### **Est partie en retraite le 31 octobre 2020**

Catherine Gérard, cadre, Dgdrs-Dist, Montpellier

## NOÛS COLLEGUES ET AMI(E)S DISPARU(E)S

Des hommages plus complets sont consultables sur le site internet de l'Adac

### **Alain Sizaret – 29 juin 2020**

Alain Sizaret est décédé le 29 juin 2020 à Beaune (Côte d'or) à l'âge de 90 ans. Il est né le 29 août 1930 à Haiphong au Vietnam, quatrième d'une fratrie de 12 enfants. Son père était haut fonctionnaire, avocat général auprès de la cour d'appel à Hanoi. Après l'école primaire Albert Sarraut à Hanoi et des études secondaires au lycée Carnot de Dijon, il intègre l'Ecole régionale d'agriculture, de viticulture et d'arboriculture de Beaune. Diplômé de cette école en 1950, il part faire son service militaire à Vannes, puis à Dakar au Sénégal et Dalaba en Guinée.

Fin 1952, il est recruté par le BDPA pour occuper un poste d'agronome pépiniériste à Kindia en Guinée, puis il est rapidement affecté au Cameroun pour travailler sur l'amélioration des traitements au sol de la cercosporiose des bananiers de la région du Mungo et aussi en qualité de chef de poste agricole de la SEM-Centre à Zoétélé pour encadrer les producteurs de cacao. En février 1954, il est recruté par l'Institut des fruits et agrumes coloniaux (Ifac) et affecté sur la station de Foulaya près de Kindia avec pour mission de créer une pépinière de multiplication des espèces fruitières tropicales. En 1956, il sollicite une mise en disponibilité pour découvrir d'autres pratiques sur la multiplication des végétaux notamment au Botanical garden de Darwin en Australie. De 1960 à 1962, il réintègre l'Ifac en Guinée devenue indépendante et son ancien poste d'agronome pépiniériste. Après un court séjour sur la station Ifac de Loudima au Congo en appui à François de Laroussilhe, en 1963, il est affecté en Côte d'Ivoire à Ono à un poste d'agronome en recherche développement sur la production d'ananas destiné à la conserverie de la Salci (Société alsacienne de Côte d'Ivoire). En 1967, il est affecté au Niger pour créer la station de recherche de Gabougoura sur les fruits tropicaux. En 1973, il passe la main à Pierre Soulez et part pour une durée de 2 ans au ministère de la Coopération qui l'affecte au Togo en qualité de conseiller technique du directeur général de la société d'Etat Togo fruit. Après un passage en Martinique (1975) l'Ifra l'affecte, en 1976, en Guyane pour créer une station de recherche fruitière à Montjoly près de Cayenne et une unité type de production à Quesnel. De 1978 à 1980, nouvelle affectation au Gabon pour créer un périmètre fruitier de recherche et de vulgarisation à Okoloville. De 1981 à fin 1982, il rejoindra l'équipe de chercheurs de l'Ifra à la Réunion. Début 1983, il rejoindra un poste emblématique au Cameroun et fera valoir avec un succès reconnu toute son expérience et ses savoirs acquis lors de toutes ses affectations antérieures. Au sein de l'Ira et du projet écorégional de Garoua, il créera de toute pièce une station de recherche, de formation et de vulgarisation dédiée aux fruits tropicaux en zone aride à Kismatari. Ce poste est bien le condensé et le reflet brillant des savoirs et savoir-faire, de la personnalité de ce pionnier d'exception dont ont profité les nombreux chercheurs de l'institut et du Cirad et bien sûr les chercheurs africains de l'Ira. Pépiniériste hors pair il a introduit, multiplié et diffusé un matériel végétal d'élite, notamment des agrumes en provenance du conservatoire Inra-Cirad de San Giuliano en Corse. Il a conçu un processus de multiplication rapide des greffons d'agrumes en deux temps lui permettant de planter des parcelles pilotes au bout d'un an. Il a inventé un outil manuel génial de transplantation de jeunes plants à racines nues. Il a développé le concept de plantations

sur buttes et celui de cultures fruitières à étages successifs en milieu aride. Si le périmètre expérimental de Kismatari a été une vitrine exceptionnelle et un terrain expérimental singulier en milieu sahélien, il n'aurait pas eu d'impact durable sur le développement régional sans la diffusion de matériel végétal produit sur le site tant au nord Cameroun qu'au Tchad (région de Bébédjia) qu'au Niger (région de Diffa).

Alain Sizaret a quitté le Cameroun début 1986 et a cessé ses activités au Cirad dans le cadre du FNE (Fonds national de l'emploi) ; il partira en retraite en 1992. Pendant cette phase de préretraite, marié avec son équipement portatif de greffeur et imprégné par son envie permanente de protéger la biodiversité, il est reparti avec ses outils, des greffons d'agrumes certifiés, des semences de porte-greffe à la recherche d'une île isolée dans le Pacifique Sud à l'abri de toutes maladies et ravageurs des agrumes. Ainsi, il a implanté bénévolement un conservatoire d'agrumes indemnes de *tristeza* et de *greening* sur l'île d'Ua Huka aux Marquises. Ce conservatoire unique dans le Pacifique Sud, fait la fierté des Marquisiens et sert de réservoir de variétés authentiques pour les pépinières de Polynésie. Enfin, il a créé une pépinière d'agrumes à l'intention des handicapés victimes d'explosion de mines de guerre, dernière action discrète à caractère humanitaire conduite au Vietnam à la frontière du Cambodge.

Son expertise soutenue par ses réalisations multiples s'est traduite par des publications dans la revue *Fruits*, des communications à des congrès internationaux et des missions d'appui.

Alain Sizaret avait la religion des arbres, la passion de créer des vergers pour les chercheurs, la fierté de former des pépiniéristes et des agronomes de terrain. C'était un modeste écologiste « pratiquant » ayant pour souci permanent de convaincre les Africains de ne pas détruire les arbres mais plutôt d'en planter davantage. Cette écologie était celle du célèbre René Dumont qui s'est rendu au Cameroun pour rencontrer Alain Sizaret et visiter ses réalisations de terrain. En Afrique, son mode de vie monacal consacré totalement à l'action et la transmission de ses connaissances ne laissait aucune place au confort domestique. Dans ses rares moments de repos il s'adonnait à une autre passion, la littérature. Le Cirad peut être fier de cette trajectoire d'agronome autodidacte d'exception et les chercheurs de la filière fruits lui en sont reconnaissants.

#### **Claude Foury – 6 août 2020**

Claude Foury nous a quittés le 6 août 2020 à Vedène, près d'Avignon. Il était né le 9 janvier 1931 à Saint-Laurent-du-Pape. Il était issu du milieu agricole, son père étant régisseur d'une exploitation agricole à Avignon sur l'île de la Barthelesse.

Ingénieur horticole de la promotion Versailles 1949 et diplômé en juillet 1952, Claude Foury a commencé sa carrière à Madagascar. Il a essayé d'intégrer ensuite l'Ecole d'agronomie tropicale de Nogent, mais il n'y avait pas de poste disponible correspondant à ses souhaits.

Il s'est marié en décembre 1952 à Tananarive et a occupé un poste de jardinier chef du Jardin botanique de Tsimbazaza à Antananarivo (Madagascar), de 1952 à 1953.

Il a renoncé à son sursis pour partir à l'armée dans l'infanterie coloniale au 4<sup>e</sup> régiment à Toulon le 3 novembre 1953. Au début de la guerre d'Algérie, en novembre 1954, C. Foury est affecté dans ce département bien qu'inapte à servir outre-mer – l'Algérie n'était pas considérée comme outre-mer ! Le 1<sup>er</sup> mai 1955, il est démobilisé car père de famille depuis février 1954. Son épouse lui permet alors d'obtenir un poste de conducteur agricole dans les services coloniaux à Madagascar. De 1955 à avril 1958, il est affecté dans la circonscription agricole d'Itasy, au centre de l'île non loin d'Antananarivo, et relève alors du centre administratif de Miarinarivo. Puis il s'est occupé d'élevage et de vulgarisation à Miarinarivo, zone plutôt d'élevage. Cela a été le début de sa carrière tropicale d'expérimentateur puis de chercheur, carrière très éclectique au départ : la fertilisation des rizières, la production de semences de riz. Il a constitué de nombreux dossiers comme celui sur la culture de l'aleurite, plante oléagineuse tropicale. Il s'est aussi occupé de sériciculture qui était très importante à Madagascar avec l'élevage du landybe, le ver à soie malgache.

Puis, de décembre 1958 à septembre 1963, il a été affecté à la station polyvalente d'Illaka-Vatomandry, au sud de Tamatave, où il a travaillé sur la sélection du caféier. Au début de son affectation, la station était en cours de création sous la direction de M. Maurice Kuehn. A cette époque, il y avait des divergences de vue entre les agronomes au sujet de la mise en place des centres d'essais : les partisans des jardins d'essais dans le prolongement de Gallieni, et ceux partisans d'une spécialisation comme le souhaitait Jean Celton. L'administration avait créé l'Iram (Institut de recherche agronomique malgache) en 1949. Cette station, rattachée à l'Iram, était destinée à travailler principalement sur le caféier de basse altitude à Madagascar. Le projet de Maurice Kuehn était plutôt de mettre en place des fermes modèles. La station d'Illaka avait une superficie de 600 ha. Si Claude Foury s'est occupé d'élevage au début, il est surtout devenu spécialiste du café. Il était le chef de la sélection du caféier robuste (*Coffea canephora*) à Illaka. Il a suivi des expérimentations à Ivoloïna, Kianjavato à partir de fin 1958. Claude Foury a été détaché à l'IFCC dirigé à cette époque par René Coste. Il a développé une bonne collaboration avec Pierre Montagnac, agronome.

En 1963, il est rentré en France et a sollicité un poste à l'INRA à Avignon. Reçu par Pierre Pécaut, directeur de la station de Montfavet, ce dernier lui a proposé de travailler sur l'artichaut avec Rémi Pochard. Ils ont créé ainsi des variétés d'artichaut dont plusieurs ont été inscrites au catalogue français. Il a promu la culture d'artichaut à partir de graines. Ils ont acquis une notoriété internationale sur cette espèce, connue et exploitée dans la région méditerranéenne au moins depuis l'époque de l'empire romain.

Claude Foury a ensuite cherché un poste d'enseignant. On lui a proposé un poste en Tunisie, à Sousse, mais il a postulé à un poste de maître de conférences à l'Ecole nationale supérieure d'horticulture de Versailles. Le 1<sup>er</sup> mai 1977, il a pris la succession d'Albert Bry sur l'enseignement des productions légumières. Il y est resté jusqu'en 1991 au moment de son départ en retraite. Plusieurs chercheurs du Cirad l'ont eu comme professeur en productions légumières et dans la spécialisation « Sélection et multiplication des semences légumières ». L'enseignement était organisé par culture mais avec un esprit filière, c'est-à-dire qu'il expliquait comment la filière fonctionnait en France. Il avait de très bonnes relations avec le milieu professionnel, ce qui lui permettait d'organiser des voyages d'études

variés et d'aider les étudiants à trouver des stages pour faire leur mémoire de fin d'études. D'un autre côté, il avait une très forte volonté de transmettre son expérience de chercheur. Sa passion sur l'amélioration de l'artichaut était intacte et apparaissait fréquemment dans son enseignement. Il donnait aux étudiants une formation large, donc la capacité de rebondir ensuite dans leurs carrières d'ingénieurs si c'était nécessaire. Il a reçu la médaille d'or de l'Académie d'agriculture de France, en 2008, pour sa contribution au progrès des technologies légumières, son rôle d'enseignant et son engagement culturel auprès du monde horticole.

Claude Foury était un travailleur acharné allant toujours au fond des choses avec une connaissance encyclopédique des cultures horticoles. Il a été ainsi plusieurs fois le relecteur de l'ouvrage *Le Bon Jardinier*. Il a écrit avec Claude Chaux l'ouvrage *Les productions légumières*, en trois tomes, paru en 1994, une compilation technique de référence, et, avec Michel Pitrat *Histoires de légumes*, paru en 2015 chez Quae, ouvrage indispensable pour tout amateur et spécialiste des légumes. Il a poursuivi ses travaux d'écriture et d'éditeur jusqu'à la fin de ses jours. Enfin, il s'était attelé à une tâche énorme, écrire une histoire des ingénieurs horticoles Versaillais ayant eu une expérience tropicale dont beaucoup ont fait carrière dans les instituts fondateurs du Cirad et au Cirad, jusqu'à la promotion 1992.